



Fiche candidature « Partenaires officiels – soirée de gala » Congrès de l’Astée – Éditions 2026

Zone géographique

Les candidatures sur les bassins Loire-Bretagne et Adour-Garonne ne seront pas considérées par le Conseil d’Administration pour l’édition 2026, en raison de la localisation des dernières éditions des congrès (cf. la charte officielle des partenaires « officiels » - soirée de gala). Les candidatures proposant un lieu d’accueil dans un pays limitrophe à la France sont acceptées.

Qu’est-ce qu’un collectif de partenaires ?

Il se compose d’une collectivité et de ses opérateurs publics et privés, qui souhaitent accueillir le congrès annuel de l’Astée. Pour cela ils s’associent à travers une candidature groupée et s’engagent à soutenir la préparation et la tenue de l’évènement sur leur territoire. Pour former ce collectif, un maximum de trois structures est demandé.

Composition du collectif de partenaires (structures adhérentes à l’Astée)

Nom de la collectivité (structure porteuse de la candidature) :

Nom du représentant « Partenaires officiels – soirée de gala » (issu de la collectivité) :

Numéro de téléphone du représentant :

Mail du représentant :

Opérateurs publics/privés associés (deux maximum) :

- Raison sociale / Nom du contact / Mail du contact :

.....

- Raison sociale / Nom du contact / Mail du contact :

.....

Proposition pour la soirée de gala (Nombre de congressistes invités : entre 200 et 250) :

Sites envisagés/accessibilité :

.....

.....

Potentiels autres partenaires locaux que l’Astée pourra solliciter par la suite (structure et nom d’un contact direct) :

.....

.....

Attention : les cases précochées ci-dessous sont des préalables. Si vous les décochez, votre candidature ne sera pas recevable.

Le collectif « partenaires officiels » s’engage à contribuer à hauteur de 80 000 € HT à l’évènement

Le collectif « partenaires officiels » s’engage à organiser la soirée de gala (logistiquement et financièrement en plus de l’engagement financier ci-dessus)

Le collectif « partenaires officiels » propose sa candidature pour l’édition 2026

Le collectif « partenaires officiels » propose sa candidature pour 2027 (la gouvernance de l’Astée peut être amenée à attribuer l’année 2026 à un candidat et l’année 2027 à un autre candidat).

Pour toutes informations complémentaires, veuillez-vous référer à la Charte des partenaires « officiels - soirée de gala ».

Date, cachet et signature, précédés de la mention « Lu et approuvé »